

CERTIFICAT DE FORMATION

Degré de qualification obtenue : Niveau Initiation

Décerné par M. GIL Romain, formateur et gérant des Sentiers d'Artémis, à : _____

En lieu : _____ et date : _____

Les Sentiers d'Artémis reconnaît les compétences développées par le candidat dans des techniques relatives à l'autonomie dans la nature, suite à une formation de 35H mêlant des temps théoriques et des ateliers pratiques, sous forme de journées et de séjours avec des nuits en bivouac en terrain de montagne.

Le candidat est en capacité d'évoluer sur un terrain à faible technicité et dans des conditions estivales, à se déplacer et naviguer sur des chemins balisés à l'aide d'outils d'orientation. Il sait préparer, initier et gérer des feux de manière sécurisée, s'abriter sur terrain plat, réaliser des actes de premiers secours, traiter de l'eau non potable, le tout à partir d'équipements adaptés à la pratique de la randonnée en montagne.

L'obtention de cette certification requiert la participation à un minimum de 6 journées et/ou 2 nuits.

Organisme délivrant

Candidat

Mandataire

Autre

